

## Modèles Chartes d'engagement N2

- Sans réserve – mail d'envoi

Charte Engagement à signer N2 (région...)

Général | Mail d'accompagnement | Destinataires | Documents (en PJ)

Sujet: Charte Engagement à signer N2

Message:

Bonjour {{PARTICIPANT\_CIVILTEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT\_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT\_NOMPARTICIPANT}},

Vous avez participé à la session de formation de formateurs du plan Valeurs de la République et laïcité (VRL) {{THEME\_NOM}} du {{SESSION\_DATEDEBUT}} au {{SESSION\_DATEFIN}} organisée par {{SESSION\_RESERVANT\_NOM}}.

Nous avons le plaisir de vous informer que **vous avez été habilité-e à former des personnes dans le cadre du plan VRL.**

Cette décision a été prise par un comité d'habilitation composé des formateurs de formateurs et des services de l'Etat chargés du pilotage régional du plan VRL, sur la base de cinq critères d'appréciation :

- la participation à l'intégralité de la formation,
- l'appropriation des contenus du kit,
- la posture de dialogue adoptée,
- les compétences d'animation,
- l'auto-évaluation.

Vous trouverez, en pièce jointe, une **charte d'engagement du formateur VRL** à compléter (mentions en rouge) et à signer le plus rapidement possible. Vous devrez ensuite, la déposer sur votre portail : Mon compte (*Gestion du compte > Mes documents*)

À réception de cette charte, nous vous adresserons une **attestation d'habilitation dont la durée de validité est de 3 ans.**

A l'issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect des engagements que vous aurez pris en signant la charte des formateurs VRL, notamment :

- l'animation d'au moins une formation d'acteurs de terrain (niveau 3) chaque année ;
- la participation régulière aux temps de réunion des formateurs VRL de votre région d'exercice ;

Pourront également être examinés les résultats des évaluations renseignées par les stagiaires à l'issue des formations que vous aurez animées.

Cette habilitation pourra être retirée par les services de l'Etat compétents avant la fin de la période d'habilitation, en cas de constatation d'un manquement grave à la charte des formateurs VRL.

Nous vous invitons à **prendre rapidement contact avec le référent régional VRL de votre région d'exercice** {{SESSION\_REGION\_CHAMP\_PERSONNALISE5}} {{SESSION\_REGION\_CHAMP\_PERSONNALISE6}}. Cet agent de l'Etat exerçant en DREETS ou en Préfecture de région vous intégrera dans le réseau des formateurs VRL habilités de votre région. Vous serez ainsi conviés à des temps d'échanges et d'actualisation des connaissances en présentiel ou à distance voire à rejoindre un espace collaboratif en ligne (outils différents selon les régions) vous permettant d'échanger avec les autres formateurs VRL de votre région et notamment de partager vos questionnements sur la laïcité et vos pratiques de la formation VRL.

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation au déploiement du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité* et nous vous souhaitons d'excellentes formations !

Bien cordialement,

- Binôme – mail d'envoi

Charte Engagement à signer N2 binôme...

Général | Mail d'accompagnement | Destinataires | Documents (en PJ)

Sujet: Charte Engagement à signer N2 (binôme)

Message:

Bonjour {{PARTICIPANT\_CIVILTEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT\_PRENOMPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT\_NOMPARTICIPANT}},

Vous avez participé à la session de formation de formateurs du plan Valeurs de la République et laïcité (VRL) {{THEME\_NOM}} du {{SESSION\_DATEDEBUT}} au {{SESSION\_DATEFIN}} organisée par {{SESSION\_RESERVANT\_NOM}}.

Nous avons le plaisir de vous informer que **vous avez été habilité-e à former des personnes dans le cadre du plan VRL à la condition d'animer ces formations en binôme avec un autre formateur habilité.**

Cette décision a été prise par un comité d'habilitation composé des formateurs de formateurs et des services de l'Etat chargés du pilotage régional du plan VRL, sur la base de cinq critères d'appréciation :

- la participation à l'intégralité de la formation,
- l'appropriation des contenus du kit,
- la posture de dialogue adoptée,
- les compétences d'animation,
- l'auto-évaluation.

Vous trouverez, en pièce jointe, une **charte d'engagement du formateur VRL** à compléter (mentions en rouge) et à signer le plus rapidement possible. Vous devrez ensuite, la déposer sur votre portail : Mon compte (*Gestion du compte > Mes documents*)

À réception de cette charte, nous vous adresserons une **attestation d'habilitation dont la durée de validité est de 3 ans.**

A l'issue de cette période, cette habilitation pourra être renouvelée au regard du respect des engagements que vous aurez pris en signant la charte des formateurs VRL, notamment :

- l'animation d'au moins une formation d'acteurs de terrain (niveau 3) chaque année ;
- la participation régulière aux temps de réunion des formateurs VRL de votre région d'exercice ;

Pourront également être examinés les résultats des évaluations renseignées par les stagiaires à l'issue des formations que vous aurez animées.

Cette habilitation pourra être retirée par les services de l'Etat compétents avant la fin de la période d'habilitation, en cas de constatation d'un manquement grave à la charte des formateurs VRL.

Nous vous invitons à **prendre rapidement contact avec le référent régional VRL de votre région d'exercice** {{SESSION\_REGION\_CHAMP\_PERSONNALISE5}} {{SESSION\_REGION\_CHAMP\_PERSONNALISE6}}. Cet agent de l'Etat exerçant en DREETS ou en Préfecture de région vous intégrera dans le réseau des formateurs VRL habilités de votre région. Vous serez ainsi conviés à des temps d'échanges et d'actualisation des connaissances en présentiel ou à distance voire à rejoindre un espace collaboratif en ligne (outils différents selon les régions) vous permettant d'échanger avec les autres formateurs VRL de votre région et notamment de partager vos questionnements sur la laïcité et vos pratiques de la formation VRL.

Nous vous remercions sincèrement pour votre participation au déploiement du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité* et nous vous souhaitons d'excellentes formations !

Bien cordialement,

## Charte des formateurs du plan national de formation

### *Valeurs de la République et laïcité*

Je soussigné.e {{PARTICIPANT\_CIVILTEPARTICIPANT}} {{PARTICIPANT\_PRENOMPARTICIPANT}}  
{{PARTICIPANT\_NOMPARTICIPANT}}, {{PARTICIPANT\_RUBO1}}, {{PARTICIPANT\_RUBO2}}, m'engage à  
participer au déploiement du plan national de formation *Valeurs de la République et laïcité* (VRL) dans le  
respect du cadre pédagogique présenté en formation de formateurs et en particulier :

- à animer des sessions de formation d'une durée de deux jours basées sur le suivi de la progression pédagogique proposée et la poursuite des objectifs fixés, à savoir permettre aux acteurs de terrain :
  - d'adopter un positionnement adapté à leur situation professionnelle et au statut de leur structure employeuse ;
  - d'apporter des réponses aux demandes et situations rencontrées dans l'exercice de leurs fonctions, fondées sur le droit en matière de respect des principes de laïcité et de non-discrimination, dans une logique de dialogue avec les populations.
- à utiliser le matériel pédagogique et les contenus du kit de formation afin de :
  - transmettre de manière neutre et objective les éléments politiques, historiques et juridiques qui définissent ce qu'est la laïcité en France aujourd'hui et les enjeux sociétaux de la mise en œuvre de ce principe ;
  - permettre aux participants de confronter leurs pratiques professionnelles aux apports de la formation et à celles d'autres professionnels et de travailler sur des cas pratiques.
- à animer, **a minima, une session de formation *Valeurs de la République et laïcité* chaque année** ;
- à me mettre en contact avec le référent régional VRL, au sein des services de l'Etat en charge de la politique de la ville, afin de prendre part au réseau régional et/ou départemental des formateurs VRL habilités ;
- à me tenir informé.e de l'actualisation des ressources pédagogiques et à participer aux temps d'animation du réseau régional et/ou départemental des formateurs habilités ;
- à utiliser l'outil de gestion des formations VRL, *Agate*, pour communiquer sur toute session de formation / sensibilisation VRL que j'organise, en gérer les inscriptions et l'évaluation par les participants.
- à **ne pas organiser de formation VRL à des fins commerciales**, les formations VRL étant toujours gratuites pour les participants (pas de frais pédagogiques à leurs charges).

Fait à ....., le.....

[signature]